



Prix de thèse 2020 de la Société Française de Parasitologie



La Société Française de Parasitologie offre chaque année, par voie de concours, deux prix de thèse :

- ❑ Le **prix de thèse de Doctorat d'Université** portant sur un travail de recherche, en Entomologie médicale ou vétérinaire et/ou en Parasitologie (soutenue au cours de l'année précédente)
- ❑ Le **prix de thèse d'exercice en Médecine, Pharmacie ou Ecole Vétérinaire** (soutenue au cours de l'année précédente)

Les lauréats bénéficieront

- de l'inscription gratuite aux journées de la SFP avec présentation orale du travail l'année de leur prix,
- d'un montant de 500 euros (prix de thèse d'exercice) ou 1500 euros (prix de thèse d'Université)
- d'un voucher pour publier dans notre revue internationale *Parasite* (avec validité d'usage de 2 ans)

Pour les prix décernés en 2020, les travaux éligibles doivent avoir été
soutenus entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019

Conditions d'éligibilité : le directeur de thèse (ou le candidat) doit être membre de la SFP, à jour de sa cotisation
<http://www.sfparasitologie.u-psud.fr/devenir-membre-de-la-sfp/>

La SFP se réserve le droit de ne pas décerner un prix si le nombre de candidats est insuffisant (≤ 2)

Le dossier de candidature doit être composé des éléments suivants :

- Le mémoire de thèse en format pdf sur un CD ou envoyé en téléchargement
- Pour les Doctorat d'Université (uniquement), un *curriculum vitae* résumé (3 pages maximum, interligne simple) faisant apparaître a minima clairement le titre des publications tirées de la thèse, les communications orales et affichées présentées par le candidat en lien avec la thèse (auteur, date, congrès) et la situation professionnelle du candidat au moment de la rédaction du dossier.

Le dossier devra être adressé **avant le 24 janvier 2020** (date limite de réception) au Pr Alexis VALENTIN
aux 2 adresses E-mail suivantes : alexis.valentin@univ-tlse3.fr ET prix.these.sfp@gmail.com

Les lauréats seront désignés par délibération du Conseil de la SFP. **La proclamation des résultats aura lieu lors des Journées de la SFP à Reims, 11 & 12 juin 2020** où les lauréats seront invités à présenter leur travail aux membres de la Société